

Regards

Le journal des locataires

Janvier 2022 #21

HABITAT 08

calendrier
2022
offert !

P.04

LA RÉGULARISATION DES CHARGES DE CHAUFFAGE

P.06

Zoom sur les réhabilitations
thermiques

P.08

Un centre de relation
locataires en 2022 !



habitat08.fr

Sommaire



04 C'est fait, c'est dit !

La régularisation des charges de chauffage
Mission étiquette énergie !
Une assurance habitation à prix négocié
Une journée citoyenne avec les banques alimentaires



06 Rénover, innover, habiter

Des réhabilitations aux quatre coins des Ardennes
Zoom sur les réhabilitations thermiques
Le quartier de Manchester relié au réseau de chauffage urbain



08 Partageons + que des logements

Transformation du quartier de Braux à Bogy-sur-Meuse
Un centre de relation locataires en 2022 !
La maison des conseils citoyens



10 Votre logement au quotidien

En avant pour 2022



12 Sur le palier

Christophe Dugénie, une vie au service des locataires



Directeur de publication : Laurent Droulez **Rédaction :** Service communication - relation locataires **Conception :** IMAGE 4 FRANCE **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques **Diffusion :** 12 000 exemplaires **Crédits photos :** Arnaud Gratia - Adobe Stock - Shutterstock **Contact :** HABITAT 08 - **Siège social :** 22-24 avenue des Martyrs de la Résistance, CS 20121 08008 Charleville-Mézières Cedex **Numéro ISSN :** 2118-0644 **Image de couverture :** fresque réalisée au siège social d'HABITAT 08 à l'occasion des cent ans de l'Office.

Edito



Marie-José Moser

Présidente du conseil d'administration
d'HABITAT 08

Le 24 septembre dernier, vous avez été réélue présidente d'un conseil d'administration quelque peu remanié. Quels ont été les premiers axes de travail en cette fin d'année 2021 ?

Tout d'abord, je tiens à remercier les administrateurs de la confiance qu'ils m'ont à nouveau accordée à la présidence de ce bel office. Au-delà de cette nomination, l'objectif des membres du conseil d'administration est de prendre les décisions en ayant toujours en perspective la satisfaction des locataires. C'est dans cette logique que, lors de la séance du 29 octobre dernier, nous avons décidé de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2022 compte tenu de la crise sanitaire et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat des locataires. Autre axe important, nous avons validé en décembre dernier le plan stratégique de patrimoine d'HABITAT 08. Ce document détermine les grandes orientations de l'Office en matière de travaux pour les dix prochaines années. À l'horizon 2030, 271 millions d'euros auront été consacrés aux interventions sur le patrimoine existant ainsi qu'au renouvellement du parc. C'est donc un projet ambitieux mais réaliste qui vient d'être approuvé et que vous retrouverez exposé en détails tout au long de ces prochaines années, par le biais notamment du journal des locataires.

Dorénavant, place à 2022. Quels sont les grands projets d'HABITAT 08 pour cette nouvelle année ?

Avant de parler de nos projets structurants pour HABITAT 08, je souhaiterais adresser à tous nos locataires mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour cette année nouvelle. Vous trouverez dans notre dossier en fin de journal quelques conseils pour rendre cette année enrichissante, à la fois sur le plan personnel et collectif. En ce qui concerne les mois à venir, nous allons dès le début d'année vous communiquer les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès de 1 200 habitants. Le résultat de cette enquête constitue une base de travail pour mener des projets qui apportent du service au locataire. Sans en dévoiler les conclusions, je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'en 2022, HABITAT 08 va créer un Centre de Relation Locataires (CRL) qui viendra compléter l'assistance technique, et porté par un numéro unique pour toute sollicitation des locataires. Nous reviendrons plus en détails prochainement sur ce changement majeur pour l'Office et les résidents dans nos relations quotidiennes.

**À l'horizon 2030,
271 millions d'euros
seront consacrés
aux interventions
sur le patrimoine
existant ainsi qu'au
renouvellement
du parc.**

Nota bene

Parce que ce magazine a été conçu pour vous, n'hésitez pas à envoyer vos idées de sujet et toutes remarques à l'adresse communication@habitato8.fr. Nous tâcherons de les prendre en compte pour le prochain numéro !

C'est fait, c'est dit !

La régularisation des charges de chauffage

En janvier, une régularisation des charges de chauffage sera effectuée sur votre avis d'échéance pour la période de chauffe du 29 septembre 2020 au 28 mai 2021.

Sur quels équipements se calcule ma consommation ?

Des boîtiers communément appelés répartiteurs sont placés sur chaque radiateur de votre logement. Ces appareils mesurent en temps réel la consommation d'énergie que vous retrouvez sur votre décompte individuel sous l'appellation « unités RFC ». Pour certains logements, un compteur d'énergie est placé en gaine technique et fonctionne de la même manière que les répartiteurs. Toutes les consommations sont relevées à distance et permettent de calculer très précisément vos charges sans que vous n'ayez de démarche à effectuer.

Comment est calculée ma consommation d'énergie ?

Lorsque vous résidez dans un bâtiment collectif, les charges de chauffage sont systématiquement calculées selon deux répartitions :

- 1) 70% des frais d'énergie mesurés sont calculés en fonction de votre consommation individuelle de chauffage
- 2) 30% des frais sont considérés comme frais communs du bâtiment et répartis à la surface de votre logement. Cette part permet d'atténuer les différences de consommation entre certains logements qui ont plus de besoins que d'autres (appartement au dernier étage ou situé au-dessus de caves par exemple).



Pourquoi aurais-je encore une somme à payer alors que je paie déjà tous les mois des charges de chauffage ?

Le montant des charges que vous payez mensuellement, en plus de votre loyer, est une estimation des dépenses effectuée par HABITAT 08. Une fois par an, une régularisation est effectuée par comparaison entre le total des provisions que vous avez déjà versées et les dépenses effectivement engagées par HABITAT 08. En 2021, le décompte individuel des charges de chauffage vous a été adressé au mois de novembre pour information et vous sera facturé sur votre avis d'échéance de janvier. Soit les provisions versées sont supérieures aux dépenses réelles et HABITAT 08 vous rembourse la différence, soit nous vous demandons un complément.

Chaque année, les provisions de charges de l'année à venir sont réajustées en fonction de vos précédentes consommations afin de correspondre au mieux aux dépenses réelles et d'éviter les mauvaises surprises lors de la régularisation en fin d'année !

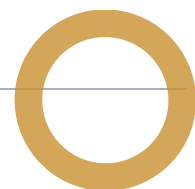
Mission étiquette énergie !

L'entreprise « AC ENVIRONNEMENT » a été mandatée par HABITAT 08 afin d'effectuer une campagne de réalisation de plusieurs diagnostics réglementaires au sein du patrimoine.



Le diagnostic de performance énergétique, aussi appelé « DPE » ou « étiquette / classe énergie » indique la quantité d'énergie effectivement consommée ou estimée pour une utilisation normale de son logement. La lecture du DPE est facilitée par une estimation chiffrée en euros et par l'utilisation d'une étiquette allant des lettres « A » à « G » et du vert au rouge.

Le DPE du logement doit être actualisé tous les dix ans et peut changer au cours de la vie du logement en fonction notamment du changement des équipements (chaudière, système de ventilation, isolation thermique, etc.). Afin qu'HABITAT 08 dispose de DPE à jour, AC ENVIRONNEMENT doit intervenir dans l'ensemble des logements individuels dans un premier temps, puis dans les logements collectifs durant l'année 2022 pour une intervention d'environ 1 heure avec prise de mesures et contrôle des équipements du logement.



Une assurance habitation à prix négocié

Assurer son logement relève d'une obligation légale du locataire et vous assure surtout une garantie indispensable en cas de sinistre. Afin de vous garantir une offre simple et avantageuse, les bailleurs sociaux du Grand-Est ont négocié pour vous auprès d'une compagnie d'assurance.

L'assurance habitation locataire Altima (groupe MAIF) est une offre simple et adaptée aux locataires qui inclut des garanties essentielles ainsi qu'une assistance 24h/24 et 7j/7 :

- une prime simple, calculée au plus juste, réglée mensuellement sans surcoût
- une parfaite couverture des accidents : responsabilité civile de tous les occupants du logement, dégâts des eaux, bris de glace, etc.
- une gestion simplifiée des sinistres du quotidien sur la base de devis et de factures.

- la prise en charge de la résiliation de votre contrat actuel auprès de votre assureur. Pour estimer votre tarif et/ou vous assurer, connectez-vous sur : www.altima-assurances.fr/partenaires/assurance-habitation-locataire ou flashez le QR-code. Cliquez ensuite sur « Sélectionnez votre bailleur » et choisissez « HABITAT 08 » ainsi que la typologie de votre logement. Vous découvrirez le tarif négocié pour vous et aurez la possibilité de souscrire directement en ligne depuis le site.



Attention ! À défaut d'assurance et en cas d'accident, votre responsabilité est directement engagée et vous pourriez être amené à payer des sommes importantes proportionnellement aux dommages causés.



Une journée citoyenne avec les banques alimentaires

Chaque année, les Banques Alimentaires organisent leur collecte nationale de denrées alimentaires grâce à leurs bénévoles reconnaissables à leur gilet orange. Cette année, nous avons, nous aussi, décidé de nous engager dans cette démarche citoyenne en proposant à nos collaborateurs d'y participer le temps d'une demi-journée.

Le vendredi 26 novembre 2021, cette initiative appelée « journée citoyenne »



a permis à sept collaborateurs de l'Office de s'inscrire dans cette action nationale, en faveur des plus démunis. À la suite d'un appel au volontariat, les salariés ont eu l'occasion de participer à la journée de collecte en binôme avec des bénévoles des Banques Alimentaires, soit dans un supermarché ardennais, soit dans un centre de tri. Les denrées de première nécessité récoltées à cette occasion ont ensuite été distribuées à des associations, des épiceries sociales et des centres communaux d'action sociale.

Chaque année, la collecte nationale des Banques Alimentaires permet de constituer environ 23 millions de repas. Cette année, les 7 000 bénévoles au niveau national ont donc pu compter sur sept autres bénévoles identifiés aux couleurs d'HABITAT 08 !

Rénover, innover, habiter

DES RÉHABILITATIONS AUX QUATRE COINS DES ARDENNES

4 et 4bis rue de la Légende Bogny-sur-Meuse

Durée des travaux :
janvier 2021 - novembre 2021

Nombre de logements : 10
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : E à D

Coût des travaux : 167 193 €



AVANT



APRÈS

AVANT



EN COURS



4 à 8 boulevard Saint-Nicolas Rethel

Durée des travaux :
avril 2021 - janvier 2022

Nombre de logements : 28
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : E à B

Coût des travaux : 813 399 €

1A, 1B et 1C rue Edgar Quinet Monthermé

Durée des travaux :
juillet 2021 - juillet 2022

Nombre de logements : 30
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : D à C

Coût des travaux : 732 437 €



EN COURS



APRÈS

AVANT



AVANT



Tour la Sorille - Sedan

Durée des travaux :
1^{er} trimestre 2022
(12 mois de travaux)

Nombre de logements : 44
Classe énergétique de l'immeuble
avant / après : E à C

Coût des travaux : 1 115 620 €



Ardennes

Zoom sur les réhabilitations thermiques

Bien souvent, les communications liées aux travaux, notamment en matière de réhabilitation thermique à venir, s'accompagnent de réactions légitimes de locataires « Et pourquoi pas notre immeuble ? » ou « Dans quels délais vont démarrer les travaux annoncés ? ». Nous allons tenter de vous éclairer sur le sujet en vous expliquant les raisons qui nous conduisent à choisir certains immeubles plutôt que d'autres et les étapes essentielles des opérations.

Le choix de réaliser la rénovation thermique d'un immeuble s'établit sur deux critères principaux :

- 1) Le classement DPE des logements (étiquettes A, B, C, D, E, F, G) : les immeubles avec les étiquettes E, F et G sont prioritaires car considérés comme les plus énergivores
- 2) La priorisation indiquée dans notre plan stratégique du patrimoine. Ce plan indique notamment les grandes orientations sur les travaux pour les dix années à venir.

Les grandes étapes d'un projet de réhabilitation thermique :

1

Phase d'étude du bâtiment

(diagnostics réglementaire, audit thermique, plans du bâtiment, montage financier et technique, dépôt des demandes d'urbanisme)

M-6 avant les travaux (durée : trois mois)

2

Phase de consultation et de désignation des entreprises

M-6 avant les travaux (durée : trois mois)

3

Réunion d'informations en présence des locataires

M-1 avant les travaux

4

Travaux de réhabilitation thermique

Durée : en moyenne 6 mois / un an (en fonction des bâtiments à réhabiliter)

Charleville-Mézières

Le quartier de Manchester relié au réseau de chauffage urbain



Entre juin et novembre dernier, une partie des logements du quartier de Manchester à Charleville-Mézières a été reliée au réseau de chauffage de la Ville. Des travaux conséquents, réalisés par la société Charleville Energies, qui présentent plusieurs atouts pour les locataires.

Durant une partie de l'année 2021, les rues Robert Bruxelles, Louis Hanot et Léon Dehuz ont été perturbées. Afin de relier la chaufferie d'une partie du quartier située sous la tour Hanot à la rue Maryse Bastié où se trouve le raccordement de la Ville, il a fallu créer un nouveau réseau de raccordement de chaleur de 250 mètres de longueur. Une opération d'envergure, d'un montant de 188 000 €, qui aura des impacts dès cette saison

de chauffage. En effet, le raccordement à un réseau de chaleur permet de mutualiser les dépenses de chauffage et donc de bénéficier d'un tarif plus avantageux pour les locataires. De plus, le passage du gaz naturel à une énergie dite « verte » utilisée dans ce réseau de chaleur permet de consommer une énergie plus écologique pour la planète, une manière donc de faire d'une pierre, deux coups !

TRANSFORMATION DU QUARTIER DE BRAUX À BOGNY-SUR-MEUSE

Un important projet de requalification a débuté dans le quartier de Braux à Bogny-sur-Meuse en partenariat avec la Ville et le Parc Naturel Régional des Ardennes. Les immeubles Danton et Salengro vont être prochainement réhabilités et l'immeuble Tisserand sera déconstruit en 2023.



Vue de l'immeuble Salengro prochainement réhabilité



Plantation d'arbres fruitiers dans le quartier

En septembre 2021, un collectif d'architectes et de paysagistes dénommé « l'Hydre » est intervenu à plusieurs reprises au sein du quartier afin d'échanger avec les habitants. Durant ces journées en immersion, le collectif a pu recueillir des témoignages, des avis et des idées de la part des locataires et habitants, acteurs de leur futur lieu de vie. Fin octobre, une présentation des projets aux habitants a clôturé ce travail de collecte. S'en est suivi un moment

convivial avec la plantation de fruitiers et fleurs au pied des immeubles, premiers témoins symboliques de la transition entre le passé et le futur du quartier de Braux. À compter du premier trimestre 2022, une photographe de renommée nationale sera présente sur les lieux pendant plusieurs jours pour réaliser un travail photographique. Au travers d'une résidence artistique, elle souhaite transmettre la perception que les locataires ont de leur lieu de

vie, une réflexion visuelle sur la question de l'habitat menée en concertation avec les habitants, à partir de leurs mots et de leurs souvenirs. À la fin de cette introspection, des portraits réalisés dans les appartements des locataires et dans les environs de l'immeuble seront mis en scène sur la base du souvenir qu'ils aimeraient garder de ce lieu. Ce travail donnera lieu à une présentation officielle lors d'un moment convivial à définir en 2022.

Un centre de relation locataires en 2022 !

Un « CRL » pour « Centre de Relation Locataires » va voir le jour au sein d'HABITAT 08 en 2022. Le CRL est en quelque sorte une plateforme centralisatrice de l'ensemble des sollicitations effectuées par les locataires, qu'elles soient formulées par téléphone, par mail, via notre site internet ou lors de vos déplacements au siège ou en agence.

En octobre 2020, il y a un peu plus d'un an, l'assistance technique voyait le jour. Depuis, elle vous permet de disposer d'un numéro unique et gratuit afin de répondre à vos sollicitations techniques. Face au succès de ce dispositif, il a été décidé d'élargir l'assistance technique à toutes les sollicitations que vous pourriez nous formuler lors de votre parcours en tant que locataire.

Basé au siège social et assuré par des collaborateurs d'HABITAT 08, ce centre de relation sera donc une véritable plateforme de contact pour les locataires. Un seul numéro sera disponible pour le joindre et ce, quelle que soit votre agence de rattachement. Vous aurez également la possibilité de nous joindre directement depuis notre site internet.

Très prochainement, nous reviendrons vers vous pour vous donner toutes les informations sur le CRL, le centre qui va changer notre relation !



En un an, l'assistance technique a été appelée 61 337 fois soit une moyenne de 250 appels par jour. Selon une récente enquête de satisfaction, vous êtes plus de 65% à recommander l'assistance technique !

La maison des conseils citoyens

L'association « La Maison des Conseils Citoyens » vient de s'installer dans des locaux carolomacériens. Cette structure autonome, qui a vu le jour en 2018, a pour objectif de faire participer les habitants des quartiers prioritaires de Charleville-Mézières à l'élaboration et la mise en œuvre de projets citoyens.



L'inauguration de la maison des conseils citoyens en novembre 2021

La Maison des Conseils Citoyens, qui a inauguré ses nouveaux locaux dans le quartier de Mézières en novembre dernier, est constituée de plusieurs conseillers citoyens bénévoles chargés de faire remonter la parole des habitants des quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville : La Houillère, Manchester, la Ronde Couture et la Couronne Champagne.

Vous habitez dans un des quartiers de Charleville-Mézières et avez des idées de projet afin d'améliorer votre cadre de vie ? N'hésitez pas à contacter l'association ou à leur rendre visite pendant leur permanence !

Adresse : 11 rue des Comtes de Rethel 08000 Charleville-Mézières
(permanence tous les mercredis de 15h à 19h)
Tél : 07 82 02 87 77
Courriel : lamaisondesconseils citoyens@mailo.com

Votre logement au quotidien



EN AVANT POUR 2022

À chaque nouvelle année son lot de bonnes résolutions !
Pour démarrer l'année 2022 dans les meilleures conditions, voici une liste de dix résolutions à suivre de près ou de loin selon vos envies !

RÉSOLUTION
1

MOINS ET MIEUX MANGER

Après cette période de partage et ces repas de fêtes, on prend la décision de se mettre au vert et de détoxifier son corps en privilégiant les légumes riches en antioxydants qui permettent de lutter contre les toxines tout en améliorant le transit intestinal : ail, artichaut, betterave, carotte, choux divers, cresson, gingembre et radis noir. On limite les aliments riches en protéines et en lipides qui sont plus difficiles à digérer, et le sel qui augmente la rétention d'eau.

RÉSOLUTION
2

ALLER DORMIR PLUS TÔT

Constat universel : nous dormons de moins en moins longtemps. Notre organisme a besoin de se régénérer

alors la meilleure solution pour se sentir en forme et plus énergique, c'est de dormir au moins sept heures par nuit. Autre constat, la télévision, le téléphone et plus généralement les écrans sont tous constitués de lumière bleue à haute intensité qui entraîne une fatigue visuelle et empêche un bon endormissement. Alors, avant de s'endormir, on coupe les écrans et on se fixe une heure de coucher raisonnable et régulière.

RÉSOLUTION
3

FAIRE DAVANTAGE DE SPORT (OU S'Y METTRE TOUT COURT)

Ily a un début à tout, l'essentiel est de trouver la motivation de s'y (re)mettre. Plus facile en groupe, entre amis ou bien entre voisins, essayez de marcher 30 à 45 minutes par jour. Cela vous permettra de vous aérer l'esprit et de garder une tonicité quotidienne.



- En marchant, vous brûlez **45 % de graisses contre 35 % en trotinant et 25 % en courant à vive allure.**
- Le minimum conseillé quotidien : **6 000 pas pour la santé et 10 000 pas pour perdre du poids**, ce qui correspond à trente minutes de marche tonique

RÉSOLUTION 4

ARRÊTER DE FUMER

Vous n'êtes évidemment pas tous concernés mais il est important de savoir qu'il n'existe pas de méthode miracle pour arrêter de fumer. Premièrement, prendre conseil auprès de son médecin, son pharmacien ou d'un spécialiste est une première étape essentielle dans votre démarche. Ensuite, libre à vous d'essayer des méthodes qui conviendraient le mieux à votre situation : traitement médical, hypnose, acupuncture, cigarette électronique, etc.

RÉSOLUTION 5

LIRE PLUS

Lire plus signifie bien lire plus de livres car les quelques phrases qui défilent sur les réseaux sociaux ne comptent pas !

Fiction, roman, poésie, bande dessinée, une multitude de choix s'offre à vous pour vous évader au fil des pages. On remplace quelques heures d'écran par quelques livres ce qui permet aussi d'améliorer son orthographe et son vocabulaire. Que demander de plus !

RÉSOLUTION 6

MIEUX GÉRER LES TÂCHES MÉNAGÈRES

Nous vous conseillons de vous préparer un planning des choses à faire chez soi : faire une à deux tâches par jour, c'est mieux que de tout avoir à faire en une journée ! Autre résolution, son lieu de vie ne se résume pas à son logement, respecter ses tournées de palier, c'est aussi respecter ses voisins ainsi que le personnel d'entretien d'HABITAT o8.

RÉSOLUTION 7

REFAIRE SA DÉCORATION

Et si 2022 était placé sous le signe du relooking ? Quelques coups de pinceaux suffiront la plupart du temps à redonner un coup de fraîcheur à votre logement. Les couleurs tendances du moment, le kaki et le vieux rose sauront raviver votre salon. On remplace les housses de coussins du canapé et le tour est joué, effet garanti !

RÉSOLUTION 8

ÉCHANGER ENTRE VOISINS

La vie de voisinage n'est pas toujours évidente mais avec une bonne communication, on arrive à se sortir de situations qui peuvent parfois se dégrader

RÉSOLUTION 9

PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE

Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à le consacrer à des associations culturelles, sportives ou sociales. Choisissez l'association qui vous tient le plus à cœur ou celle de votre quartier et sautez le pas de la solidarité.

RÉSOLUTION 10

PRENDRE SOIN DE SOI

Quoi de plus important que la santé ? Pour démarrer cette nouvelle année sereinement, réalisez une visite chez votre médecin afin de vérifier que vous allez bien. Ce bilan vous permettra également d'échanger avec un professionnel de santé. Il vaut mieux prévenir que guérir !

LA SOUPE GREEN DETOX

Temps de préparation : 15 min - Temps de cuisson : 20 min - Difficulté : facile



Ingrédients pour 4 personnes

- 2 courgettes
- 3 blancs de poireau
- 3 branches de céleri
- ½ tête de fenouil
- 1 litre d'eau
- 1 gousse d'ail
- 1 poignée de feuilles de persil plat
- 1 cuillère à café de cumin
- sel, poivre, huile d'olive

RECETTE

- Rincez vos légumes puis découpez-les en cubes de même taille
- Faites suer les légumes dans une grande marmite avec l'huile d'olive durant 5 min puis couvrez avec de l'eau à hauteur
- Faites cuire 20 min à feu moyen à couvert
- Ajoutez le cumin en fin de cuisson et mixez votre soupe en conservant bien l'eau de cuisson qui contient les vitamines et les minéraux
- Servez la soupe avec quelques graines de cumin et accompagnez-la de quelques croûtons de pain pour plus de gourmandise

Recette proposée par le site www.hervecuisine.com

Sur le palier

Christophe Dugénie, une vie au service des locataires

Pour ce dernier numéro de l'année, nous mettons en lumière les hommes de l'ombre et pour autant indispensables à HABITAT 08. Nous avons choisi de laisser s'exprimer Christophe Dugénie, agent de patrimoine du secteur de Vouziers. En aparté, voici quelques touchantes confidences.

M. Dugénie, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle Christophe Dugénie, j'ai 50 ans, je suis marié et heureux papa de deux enfants. Je suis du « cru », un vouzinois pur et dur ! J'ai été embauché à l'Office en 1999, j'ai commencé ma carrière en tant qu'agent d'entretien à Rethel et je suis depuis quinze ans sur le secteur de Vouziers en tant qu'agent de patrimoine. Footballeur dans ma jeunesse et marathonien à la cinquantaine, je suis un membre invétéré de la section sportive d'HABITAT 08.

Quelles sont vos missions au sein d'HABITAT 08 ?

Nous sommes une équipe de trois collègues sur toute la commune : Nicolas Dhalmann, Yannick Bréant et moi-même et nous gérons 25 immeubles, soit environ 400 logements. Nous avons plusieurs missions telles que :

- être garant de la qualité du service rendu au sein des immeubles dont j'ai la responsabilité
- assurer l'entretien ménager des parties

communes et des abords d'immeubles et la surveillance générale du patrimoine

- orienter et informer les locataires pour toute sollicitation courante
- réaliser de petits travaux de maintenance liés à la sécurité des personnes et des biens dans les parties communes et sur les abords
- veiller au respect des tournées de paliers de chaque résident

Quelles sont vos principales sources de motivation au travail ?

Au-delà de mes enfants, mes deux super collègues me motivent à me lever et à venir au travail. Avec eux, nous avons un bel esprit d'équipe et restons disponibles aussi pour nos collègues situés à l'agence de Rethel. Sur le terrain, le contact humain avec les locataires me regonfle à bloc. On connaît beaucoup de la vie de nos locataires : leurs bonheurs mais aussi leurs soucis, parfois la souffrance et les événements plus ou moins heureux qui peuvent arriver. Nous les accompagnons comme nous le pouvons, avec parfois un simple sourire ou un mot sympathique.

Quel est votre plus bel accomplissement professionnel ?

Le fait d'avoir acquis beaucoup d'aisance dans tous les corps de métier, je me suis intéressé à certains problèmes techniques et j'ai fait des menus travaux un peu partout pour dépanner. Je n'ai pas un bac+5 mais avec un peu de jugeote et de bon sens, on y arrive. Je ne suis pas carriériste non plus. J'aurais pu évoluer et faire autre chose mais c'est ce métier que j'aime et que je défends haut et fort. Je suis vraiment dévoué à ma mission et fier du métier que j'exerce avec l'ensemble de mes collègues qui travaillent au quotidien sur le terrain.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Je souhaiterais simplement remercier mes locataires pour leur gentillesse. À Vouziers, nous avons de très bonnes relations avec les habitants et cela permet de faciliter le quotidien de tous, et ce, depuis déjà 23 ans, ce n'est quand même pas rien !



JEU CONCOURS

GAGNEZ UNE BOX HABITAT 08 D'UNE VALEUR DE 100 EUROS !

Afin de fêter la nouvelle année comme il se doit, nous vous offrons une box HABITAT 08 d'une valeur de 100 euros en partenariat avec la salaison « Aux saveurs d'Ardennes ». À l'intérieur de cette box, vous trouverez un panier gourmand composé de produits ardennais ainsi que des goodies HABITAT 08. Dix gagnants seront tirés au sort le jeudi 27 janvier 2022 et seront ensuite contactés par téléphone.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Complétez ce coupon et renvoyez-le sous enveloppe suffisamment affranchie jusqu'au lundi 24 janvier 2022 inclus à l'adresse suivante :
HABITAT 08 : Service communication - relation locataires - 22/24 avenue des Martyrs de la Résistance - 08000 Charleville-Mézières

🔴 Jeu concours sans obligation d'achat réservé aux locataires d'HABITAT 08, règlement du jeu disponible au siège social d'HABITAT 08 🔴